

DÉCLARATION ANNUELLE : CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nom <i>Elizabeth Witmer</i>	Poste <i>Présidente du conseil</i>
Organisme <i>Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail</i>	Année 2016
Conformément à la Loi sur la fonction publique de l'Ontario, la CSPAAT a adopté son propre ensemble de règles en matière de conflits d'intérêts, lesdites règles ayant été approuvées par le conseil d'administration et été examinées et publiées sur le site Web du commissaire aux conflits d'intérêts de l'Ontario.	
1. Par la présente, je certifie que tous les membres du conseil d'administration ont confirmé avoir examiné la politique sur les conflits d'intérêts de la CSPAAT (<i>Politique sur les conflits d'intérêts visant les employés ainsi que les membres du conseil d'administration, actuels et anciens, de la Commission</i>) et se sont conformés à la politique.	
2. Par la présente, je certifie que la conformité à ce document fait partie intégrante de la nomination d'un ou d'une membre du conseil d'administration de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.	
3. Par la présente, je certifie que j'ai fourni cette déclaration au ministre du Travail.	
 Signature	5 décembre 2016 Date